



REGLEMENT PARTICULIER DU 20EME TOURNOI SENIORS DU CUBZAGUAIS

N° de dossier **2600958**

Article 1 : Acceptation du règlement

Toute inscription au tournoi implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement.

Article 2 : Dates

Le tournoi se déroulera les **13 et 14 février 2027**.

Article 3 : Licenciés concernés

Ce tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBAD, minimes, cadets, juniors, seniors, vétérans, classés N1, N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12, NC.

Article 4 : Tableaux

La réalisation des tableaux aura lieu le **dimanche 7 février 2027** par le GEO du tournoi Florian Cazeaux. La répartition dans les tableaux sera faite par le logiciel BADNET.

Tous les tableaux seront constitués de poules de quatre, cinq ou plus avec deux sortants par poule puis élimination directe ou poule unique suivant les cas.

Il est impératif que l'ensemble des joueurs reste dans la salle jusqu'à l'affichage des tableaux finaux (validation des sorties de poules, en effet, si jamais un WO d'une poule, sur son dernier match par exemple, sort 2nd de la poule, le 3ème sera repêché, cf. RGC).

Les doubles hommes et dames se joueront le **samedi 13 février 2027**. Les mixtes se joueront le **dimanche 14 février 2027**. Le samedi le tournoi débutera à 8h et se terminera aux alentours de 21h30. Le dimanche il commencera également à 8h et se terminera au maximum à 19h.

Article 5 : Nombre maximal de participants

La limitation du nombre de participant s'établira au fil de la saison avec le feedback des tournois précédents afin de jauger au mieux la durée moyenne des matchs en deux sets gagnants de 15 points. La prise en compte des inscriptions se fera suivant l'ordre d'arrivée des inscriptions et paiements du 2eme de la paire sur Badnet et l'homogénéisation du nombre de participants dans chaque tableau.

L'inscription sur deux tableaux est possible seulement en double le samedi et mixte le dimanche.

Dans l'intérêt du tournoi, le comité d'organisation se réserve le droit de modifier, regrouper ou annuler certains tableaux en accord avec le juge arbitre si le nombre d'inscrits est insuffisant (moins de 4 joueurs ou paires).

Pour les inscriptions en « recherche » ou « X » sur un tableau de double ou de mixte, le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités. Cette décision sera sans appel.

Article 6 : Panachage des séries

Les séries seront groupées par famille : • N1 et N2, • N3 et R4, R5 et R6 • D7, D8 et D9 • P10, P11, P12 et NC.

Toutefois en cas de trop grande disparité de niveau des joueurs, les organisateurs du tournoi se réservent le droit de scinder chaque tableau en plusieurs niveaux.

Article 7 : Inscriptions, forfait

L'ouverture des inscriptions aura lieu le **1^{er} novembre 2026 à 20h00**. La date limite d'inscription est fixée au **4 février 2027 à 22h00**, sur la page dédiée au tournoi dans Badnet.

Le montant des droits d'engagement et de 18 euros pour un tableau, de 24 euros pour deux tableaux. Les joueurs peuvent s'inscrire individuellement avec paiement obligatoire en ligne au moment de l'inscription. En cas de surnombre, les règles suivantes seront observées. Priorités aux inscriptions



classées en fonction de la date d'envoi. En cas de forfait non justifié après la réalisation des tableaux, les droits d'engagement resteront acquis au comité d'organisation.

Article 8 : Volants

Les volants sont à la charge des joueurs.

En cas de désaccord, les volants de référence sont :

- Linton 1 pour tous les tableaux.

Article 9 : Arbitrage

Les règles du jeu sont celles éditées par la FFBAD. Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.

Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

Le tournoi est placé sous l'autorité des juges arbitre **M. MAYNARD Éric (principal) ainsi que M. LEDUC Alain**. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.

Article 10 : Sanctions

Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 guide du badminton).

Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort fixé au **dimanche 7 février 2027**.

Tout joueur ne se présentant pas à une compétition sans motif justifié est passible d'une suspension de toutes compétitions de deux mois. Cette suspension est de six mois en cas de récidive au cours de la même année.

Tous les cas d'absence sont consignés par le juge arbitre. Le joueur dispose d'un délai de cinq jours pour se justifier auprès de la CRA de la Ligue de Badminton.

Article 11 : Temps

Les joueurs doivent être présents dans la salle trente minutes avant le début de chacun de leurs matchs prévus sur l'échéancier. Tout joueur qui ne se sera pas présenté sur le terrain sera déclaré W.O après le 3^{ème} appel pour ce tableau. Les joueurs disposeront de trois minutes d'échauffement à partir du premier appel. Le temps de repos sera de vingt minutes minimum.

Article 12 : Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.

Il est ensuite interdit de quitter le terrain pendant le match sauf autorisation de l'arbitre.

Article 13 : Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à jouer un match, leur entraîneur, les arbitres, et les membres du comité d'organisation.

Article 14 : Une tenue conforme aux circulaires de la FFBAD est exigée sur les terrains.

Article 15 :

Volant touchant un obstacle :

- o Au service : let. À la 2^{ème} fois consécutive, il devient faute.
- o En cours de jeu, il sera considéré comme faute.

Article 16 : Réclamation

Seul le représentant d'un club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.



Article 17 : Point de règlement

Conformément à l'application du règlement général des compétitions (RGC du 01/09/2024) celle-ci sera appliqué à ce tournoi. Le comité d'organisation se réserve le droit, en accord avec le juge arbitre de modifier le règlement complémentaire, de regrouper certaines catégories (lots, niveaux, tableaux), en supprimer ou limiter le nombre d'inscription pour le bon déroulement du tournoi

Il est strictement interdit de fumer dans la salle, de même qu'il est interdit d'y boire et d'y manger sauf aux endroits aménagés à cet effet.